

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JCA TRANSPORT COTE D'IVOIRE » en abrégé «
JCAT CI »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA CEG, EN
FACE DU STADE EBEMPE, EN VENANT DE N'DOTRE A PRES
L'HOTEL ELITE, AU CARREFOUR DU LYCEE MODERNE D'
ANYAMA, Lot 2637, Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/06/2023 , et
enregistrés au CEPICI le 09/06/2023, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JCA TRANSPORT COTE D'IVOIRE »

en abrégé « JCAT CI »

Objet : - TRANSPORT URBAIN
- TRANSPORT DE BIENS ET DES PERSONNES ;
- LIVRAISON DE COLIS
- AUTRES SERVICES LIES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA CEG, EN
FACE DU STADE EBEMPE, EN VENANT DE N'DOTRE A PRES

L'HOTEL ELITE, AU CARREFOUR DU LYCEE MODERNE D'
ANYAMA, Lot 2637, Ilot 227

Dirigeant(s) M AMON JEAN-CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06943 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47130/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

